

## Second casino en Maine-et-Loire : Cogit choisi pour le projet du Lion-d'Angers



**Vincent Reynaert**

Publié le 5 février 2026 . Lecture estimée : 3 min



*Le Lion-d'Angers vient de franchir une étape clé dans son ambition de se doter d'un casino. En désignant le groupe Cogit comme futur exploitant, la commune acte un projet structurant mêlant investissement privé, exigences environnementales et retombées économiques locales. Un dossier emblématique de la nouvelle géographie des casinos français.*

La décision est désormais actée. Le 3 février 2026, le conseil municipal du Lion-d'Angers a officiellement désigné le [Groupe Cogit](#) comme délégataire pour la construction et l'exploitation du futur casino communal. Cinquième opérateur français du secteur, surtout présent dans les Antilles, Cogit portera un investissement global de 39 millions d'euros pour un établissement appelé à devenir, à terme, le plus important de son portefeuille.

Le projet prendra place à l'entrée de la commune, au rond-point de la Roche aux Fées. Le bâtiment, d'une surface de 3 800 m<sup>2</sup>, s'insérera dans un territoire de deuxième couronne angevine comptant environ 5 500 habitants. La municipalité assume un positionnement régional, avec un équipement pensé pour rayonner bien au-delà du périmètre communal. Les travaux devraient démarrer en 2027 pour une ouverture au public programmée en 2029. L'exploitation sera encadrée par une délégation de service public d'une durée de 20 ans.

Ce futur casino est directement rendu possible par l'évolution législative adoptée par le Sénat le 14 décembre 2023, visant à corriger certaines inégalités territoriales en élargissant l'accès aux jeux de casino à de nouvelles communes. Après la reconnaissance officielle de son éligibilité par le ministère de l'Intérieur début 2025, la commune avait lancé une procédure de mise en concurrence au printemps. Le choix de Cogit repose, selon les élus, sur un équilibre entre solidité économique, vision d'exploitation et engagement environnemental.

Sur ce dernier point, le projet affiche des ambitions élevées. Le bâtiment sera conçu selon des standards passifs, avec une structure en bois, des matériaux biosourcés, une isolation en paille, du triple vitrage et une gestion optimisée des consommations d'eau. Un parking de 258 places, dont 228 en sous-sol, complétera l'ensemble afin de limiter l'impact sur la voirie et le paysage urbain.

### Une offre de jeux et de services pensée comme un lieu de vie

L'offre de jeux se concentrera au rez-de-chaussée avec 200 machines à sous, 106 postes de jeux électroniques et 10 tables de jeux traditionnels. La fréquentation est estimée à environ 750 visiteurs par jour, portée par un bassin de population évalué à 3,6 millions de personnes, intégrant notamment Angers, Laval, Rennes et Le Mans. À l'étage, un restaurant bistrannique de 76 couverts, visant le label Maître restaurateur, sera accompagné d'un espace de coworking. L'établissement ambitionne également de devenir un lieu de vie avec près de 170 animations annuelles, allant des afterworks aux événements culturels.

Le volet jeu responsable occupe une place centrale dans le projet. Cogit prévoit d'aller au-delà des obligations réglementaires en intégrant un psychologue spécialisé au comité de direction et en travaillant en lien étroit avec le CSAPA d'Angers. Aucun jeu d'arcade ne sera proposé, afin d'éviter toute attractivité auprès des mineurs.

Les retombées économiques annoncées sont significatives : un produit brut des jeux estimé à 19 millions d'euros dès la

# LES ENJEUX

première année et environ 3,2 millions d'euros de recettes annuelles pour la commune. À terme, près de 100 emplois devraient être créés, majoritairement locaux. Pour le Lion-d'Angers, ce second casino du Maine-et-Loire, [après celui de Saumur](#), s'impose déjà comme un levier territorial et financier majeur.